

Un collectif de pair-aidant-e-s
attaché-e-s à la valorisation
de notre métier en devenir

**A l'attention du Pr Lionel Collet,
Président de la Haute autorité de santé**

Objet: Réponse à la lettre ouverte
des Dr Yvan Halimi, Pr Jean-Louis Senon, Dr Alain Mercuel
au Pr Lionel Collet, Président de la HAS,
au sujet de la paire-aidance

Le 11 décembre 2023

Monsieur le Professeur,

Nous, un groupe de pair-aidants professionnels, ne sommes qu'une infime minorité parmi l'ensemble des professionnels du sanitaire, du médico-social et du social mais nous œuvrons quotidiennement à l'accompagnement du rétablissement de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, des addictions et dans une très grande précarité. Notre professionnalisme est reconnu par nos collègues de travail, nos hiérarchies et surtout par les personnes accompagnées, nos pairs.

Répondre aux Dr Yvan Halimi, Pr Jean-Louis Senon, Dr Alain Mercuel nous est précieux, selon le principe : "Nothing about us, without us". Il est aujourd'hui acquis que nos savoirs expérientiels, nos vécus sont attendus comme des compétences complémentaires aux leurs. De nombreuses études, qu'ils ne peuvent ignorer, démontrent la valeur et la pertinence de nos actions avec nos pairs. Nous voudrions réagir particulièrement à cet extrait ci-dessous, de leur lettre ouverte au Président de la HAS:

"En effet, si l'on s'accorde aujourd'hui à considérer que la pair-aidance constitue pour les années à venir un levier majeur d'amélioration de la qualité des soins en psychiatrie, chacun peut comprendre que, si l'éclairage qu'apporte l'expérience vécue par ces patients peut s'avérer des plus précieux, c'est à la condition essentielle que leur vulnérabilité psychique particulière, inhérente à leur pathologie, ne fasse pas l'objet d'instrumentalisation par les autres acteurs du champ de la santé mentale (notamment par un paternalisme médical), d'endoctrinement voire d'emprise sous l'influence d'organisations sectaires."

Nous saluons leur effort de reconnaissance de nos actions en faveur de la qualité des soins psychiques mais nous nous désolons de leur condescendance affichée vis-à-vis de notre supposée vulnérabilité.

Nous sommes d'accord sur le fait que la pair-aidance mériterait un sérieux travail pour définir le périmètre de son activité et de lui créer un cadre légal propre. Ceci étant dit, nous tenions à souligner qu'en tant que pair-aidant, nous sommes des professionnels de santé (psychique, addictologique, somatique et/ou sociale) et non pas des usagers. Il est crucial de rappeler que notre vulnérabilité psychique est rattachée à notre vie privée. Il est donc

courageux d'exposer cette singularité et de la mettre à disposition de la santé publique et de la solidarité nationale, tout en rappelant que, comme tout un chacun, de nombreux professionnels n'osent pas afficher leur parité de par la stigmatisation. Nous offrir la possibilité de leur répondre, contribue à l'évolution et la construction d'un métier d'avenir. Il nous semble intéressant de le rappeler: il ne faut pas nous confondre avec des représentants d'usagers (qui sont essentiels, mais qui ont une autre fonction que la notre). Il y a une différence entre un usager Pair et la Pair-aidance, autrement nommée Médiation en Santé Pair. Il y a amalgame sur le fondement argumentaire, par conséquent une fausse interprétation: le Pair-aidant ou le Médiateur en Santé Pair, est une personne, avant tout, rétablie et qui a le recul nécessaire sur son parcours, pour ne pas se mettre en difficulté. Nos expériences de vulnérabilité ouvrent un espace auquel les professionnels n'avaient pas accès. Dans cet espace apparaît la complémentarité avec l'ensemble des professionnels et nous le revendiquons afin d'améliorer l'accès à des soins de qualité. Nous sommes fiers de notre valeur ajoutée.

En rappel, voici quelques arguments en faveur de la Pair-aidance, appelée depuis quelques années Médiation en santé paire :

- Réduit les hospitalisations, le sans-abrisme, les incarcérations,
- Facilite les échanges,
- Facilite les liens vers les professionnels de santé,
- Facilite l'accompagnement,
- Facilite la confiance,
- Ose les échanges en réciprocité,
- Ose la juste proximité sans crainte,
- Facilite la traduction des mots institutionnels, pour une meilleure compréhension du patient usager
- Facilite la compréhension du corps médical, (jargon utilisé par les usagers)
- Sert de liaison entre les deux parties, (rôle de médiation)
- Limite les interprétations
- Déstigmatise
- Aide à mieux comprendre les troubles et les émotions associées
- Facilite le fait de remettre au centre la personne concernée,
- Prend le temps à une écoute active ,
- Peut sentir les signaux d'alerte,
- A la légitimité de dire "je sais ce que tu vis »
- A une position rassurante, apaisante d'égal à égal.
- Accompagne dans le parcours de soins.

Le fait d'avoir fait un lien entre le savoir expérientiel et le savoir théorique, permet d'avoir cette mixité du savoir-être et du savoir-faire. La pair-aidance n'a pas prétention de prendre la place de qui que se soit (infirmiers, éducateurs spécialisés ou autres professionnels), ni a être des sauveurs mais de pouvoir aider à l'accompagnement vers les soins et servir de lien et de facilitateur. C'est un travail en complémentarité avec l'institution et un maillage de liaison essentiel, qui se tient dans l'accompagnement d'une personne (avant, pendant et après). Les pair-aidants (Médiateurs en Santé Pair), sont vecteurs d'espoir. Bon nombre de professionnels de santé, reconnaissent eux-mêmes avoir appris et acquis à nos côtés des connaissances expérientielles qui démontrent la qualité des échanges dans leur quotidien. Nous invitons ces trois personnes signataires de la lettre ouverte au sein de nos équipes à venir découvrir ce que visiblement ils mettent en doute: l'idée étant de toujours mieux accompagner

une personne vers un rétablissement, même dans une situation de très grande précarité et de grande détresse psychique.

La Médiation en Santé utilise le parcours de vie comme outil de travail: toutes les étapes, tous les paramètres, sont des vécus à exploiter et non pas uniquement des "vulnérabilités psychiques inhérentes à [notre] leur pathologie". Comme nous l'enseigne Sénèque, "C'est la vie qui nous apprend et non l'école". Si les rapports écrits de Pussin, étaient appréciés de Pinel, c'est bien parce celui-ci, était au clair avec sa maladie, et qu'il avait fait "un travail de fond", d'introspection (Insight), de réflexion et de dialogue. Il est parlé de vulnérabilité psychique chez les pair-aidants mais, il est omis la vulnérabilité de l'institution, qui s'essouffle et fragilise psychologiquement de plus en plus le personnel soignant. Quelle différence il y-a-t-il, lorsque l'on voit la souffrance psychique des équipes? Peut-être les trois auteurs de la lettre ouverte ne perçoivent-ils pas le potentiel bénéfique de la pair-aidance au niveau des professionnels ? Et ce nouveau regard sur les fragilités de l'ensemble de la société?

Les pair-aidants sont en grande souffrance mais pas nécessairement en souffrance psychique. Nous sommes en souffrance économique et sociale. Nous avons des vies satisfaisantes malgré nos troubles. Ces rétablissements à l'œuvre, donnent espoir à nos pairs en une vie meilleure, bien loin du pessimisme d'un certain nombre de personnes du corps hospitalier. Nos savoirs expérientiels, nourrissent les savoirs académiques des autres professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et réciproquement. Nous sommes en souffrance économique, car en raison de la supposée faiblesse que les auteurs de la lettre ouverte nous attribuent, nous n'avons pour nombre d'entre nous, que des emplois précaires à temps partiel et à durée déterminée. Nous sommes en souffrance sociale car nous n'avons pas de cadre légal à l'exercice de notre activité, en raison de notre minorité en exercice.

En guise de conclusion, nous aimerions rappeler cette phrase de Nelson Mandela que nous reprenons volontiers à notre compte: "ce qui est fait pour nous, ce que d'autres ont décidés sans nous, est en réalité fait contre nous. Soyons des êtres actifs." C'est dans cet esprit que nous appelons à des Etats Généraux de la Pair-Aidance pour que toutes et tous travaillions ensemble (Etat, HAS, structures et professionnels du sanitaire, du médico-social et du social, pair-aidants professionnels et bénévoles, personnes vivant avec des troubles psychiques, somatiques, des addictions et/ou dans la grande précarité, proche-aidants, associations et collectifs de la pair-aidance) à la construction de notre métier en devenir.

Dans l'espoir de la prise en considération de cette lettre, nous vous prions, Monsieur le Professeur, de recevoir l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Rédactrices & rédacteurs

Tauriel Dupuis, Médiateur de santé pair, Un chez-soi d'abord, Brest

Wilfried Kost, Médiateur de Santé Pair en Addictologie, intervenant IFSI et École Supérieure Européenne de l'intervention Sociale, Un Chez-Soi D'abord , Strasbourg

Magali Lavirotte, Pair aidante indépendante – Lyon/Rhône-Alpes

Nicolas Montanard, Médiateur de santé pair dans une équipe mobile de crise à Marseille ; Participant actif dans le champ de la santé communautaire

Stéphane Murat, Médiateur de santé pair en psychiatrie, en addictologie & formateur, Un chez-soi d'abord, Toulouse

Jeanne Tarride , Médiatrice de santé pair en psychiatrie en Ile de France

Andrea Toquet, Médiateur de santé pair, Un chez-soi d'abord, Rennes

Lucas Vidal, Médiateur de santé pair en santé mentale

Premiers PA/MSP signataires

Cristina MASTRANGELO, Médiatrice de Santé Paire pour l'EPSM Lille Métropole au sein du Pôle Tourquennois.

Martine Anstett MSP Libérale Strasbourg

Benoît HILLAIRET, médiateur de santé pair, CH de Jonzac

Gireg Dupont, Médiateur de Santé Pair, Caen

Jérôme Fenez, MSP à l'hôpital de Paris Est Val de Marne

Judith Verhaeghe, médiatrice de santé paire

Pascale Lejeune, médiatrice de santé Pair, Un chez soi d'abord Brest et Foyer du Jarlot, Morlaix

Alice Lafitte, Médiatrice de Santé Pair à Montpellier

Valérie Brilleman, MSP a l'EPSM Lille Métropole dans le Nord

Lise Bidegaray, Médiatrice de Santé Pair à Niort

Alix Choppin, Médiatrice de Santé Paire en Normandie

Pauline Tremblay médiatrice de santé paire au Centre de Santé Mentale Angevin.

EL YOUSFI Najat, médiatrice en santé pair au Un Chez-soi d'Abord Paris

Yannick Libeer, médiatrice de santé pair, EPSM Lille Métropole.

Christophe Chasseriau, MSP au C3RB/CHGR Rennes

Gaël Potier, médiateur de santé pair, Centre Hospitalier Victor Dupuy Argenteuil

Sébastien Rivet Médiateur de Santé Pair Hôpital Suburbain de Bordeaux

Roxane Mazallon, pair praticienne en santé mentale, formatrice d'adulte et coordinatrice de l'association re-pairs

Fabrice Montoyo, Médiateur de santé pair libéral Licencié en sciences sanitaires et sociales parcours ccoms Ancien Praticien de l'établissement public de santé mentale Lille-Métropole

secteur G21

Flavien Odorin, pair-aidant

Jennifer Borsellino msp à Créteil en pédopsychiatrie à l'hôpital intercommunal de Créteil

Chloë Martin, Msp au service Ariane à IEPsm de Caen

Marceteau Edwina, MSP au CMP Poitiers (86)

Virginie Belle, MSP Ingénieur d'étude au SESSTIM sur la médiation en santé à Marseille

Noor Kazemi, MSP, CHI Mont de Marsan

Muller Pierre, Msp hôpital ghrmsa (68), Visites à domicile

Marine Panzani Msp PRERPS EPSM de l'Oise

Lucie VAN DER SANDE, Licenciée en sciences sanitaires et sociales parcours MSP (Ex-MSP pour le dispositif Un Chez Soi D'abord 86)

Camille Niard Médiatrice de santé paire Pôle centre Rive Gauche, Centre Hospitalier le Vinatier Lyon

Arjin ULUDAG-MARTIN pair-aidant salarié de l'association Espairs

Thomas Boulze, Pair aidant en psychiatrie et santé mentale, Grenoble.

Premiers soutiens signataires

STAEDDEL Bérénice Directrice du Programme Médiateurs de Santé-Pairs CCOMS Lille

Céline Descamps, représentante de l'ADESM à la HAS et membre du comité exécutif de l'association Espairs

Pr Nicolas Franck, chef du pôle Centre rive gauche, Le Vinatier, fondateur et responsable du diplôme Pair-aidance en santé mentale, Lyon

Pr Christophe Lançon, professeur d'addictologie et de psychiatrie à la faculté de médecine de Marseille

Ofelia Lopez-Hernandez, psychologue clinicienne, psychothérapeute, formatrice. Groupe hospitalier Paul Guiraud, Villejuif.

Martin Boichard, Coordinateur Un chez-soi d'abord, Métropole de Lyon

Murièle CONORT - Coordinatrice du Pôle Médiation en Santé - Association La CASE, Bordeaux

Marie Koenig, docteure en psychologie clinique, responsable pédagogique à Alfapsy

Milène Audette, infirmière, Un chez soi d'abord, Strasbourg

Dr Nicolas Pastour psychiatre

Marie Jeanne Richard, représentante de l'Unafam à la HAS, présidente Unafam

Dr Olivier Canceil, vice président de Santé mentale France

Dr Le Cardinal Patrick, chef du service Maurienne, CHS de la Savoie, ancien chargé de mission, initiateur du Programme Médiateur de Santé-Pairs CCOMS, Lille

Dr Pascale Estecahandy, coordination nationale Un chez-soi d'abord

Dr Nicolas Rainteau, Psychiatre, Praticien Hospitalier- responsable du centre support de réhabilitation psychosociale d'Occitanie

Helène Delaquaize Médiatrice santé publique à l'hôpital Marmottan depuis 24 ans Patiente experte en addictologie Consultante et formatrice en addiction et pathologies Chroniques

Association des Jeunes Psychiatres et Jeunes Addictologues

Copie envoyée au Pr Franck Bellivier, Délégué ministériel à la psychiatrie et la santé mentale, et à la presse spécialisée en santé (Hospimédia, Santé mentale, APM news et Rhizome)